

Conseil de quartier Centre
Compte-rendu de la réunion du 15 septembre 2009

Pedro Nieto explique que la réunion se déroule plus tôt que d'habitude afin de pouvoir se rendre sur le terrain et étudier le cheminement piétonnier liant le Clos de la Jeunette au centre-ville. Cette idée semble compromise compte-tenu des conditions météorologiques.

Présentation des personnes présentes.

1 – Réaménagement du petit parc de la Jeunette (en bordure de la maison de retraite) :

Limites : bordé d'un côté par la maison de retraite, mur sur lequel se trouve une fresque.

Proposition de la ville : supprimer le mur entre la maison de retraite et le parc, et installer un cheminement pour permettre aux personnes âgées de s'y rendre.

Bancs et mobiliers sont prévus pour empêcher la présence des véhicules à moteur.

Un schéma est présenté afin que chacun visualise le projet.

La maison de retraite a posé un grillage en limite de sa propriété, un portail sera installé pour permettre aux résidents d'aller dans le parc.

Une habitante précise à ce sujet qu'au bout de la rue du Vieux Bourg, chemin du Fromentin, des voitures et quads passent. Il semble que les équipements qui empêchaient cette circulation ont disparu.

Questions diverses :

Point d'eau sale depuis longtemps « la mare du Fromentin » ; il faudrait faire quelque chose

Question sur la propreté entre le mur anti-bruit et la rocade

Information sur le projet d'extension de la maison de retraite avec la création d'une unité spécialisée Alzheimer : les représentants de la maison de retraite, sa directrice et son président, présentent le projet : reconstruction de 80 % de la maison de retraite. De l'avis général, il est préférable d'attendre avant de refaire la voirie dans la mesure où de gros engins circuleront pendant les travaux.

2 – Le cheminement piétonnier : thème repoussé à une réunion ultérieure car le temps ne se prête pas à la visite sur place prévue initialement.

Au sujet de l'espace vert avec le Grand Cèdre, à proximité de la rue Charles Beauhaire, il est prévu d'en faire un parc avec une ouverture vers les commerces du cœur de ville, mais l'acquisition foncière n'est pas faite.

La ville a fait la demande pour obtenir une subvention dans le cadre du contrat régional d'agglomération.

Marie Thérèse Dugué présente la journée du 10 octobre « rendez-vous des citoyens pour une ville durable ».

Question : la distribution du journal municipal pose problème.

Réponse : Proposition d'appeler le service communication en cas de non distribution car c'est le seul moyen pour le service d'évaluer la distribution. Aucun appel n'a été reçu à ce sujet. On peut donc déduire que la dernière distribution s'est très bien passée.